

### **LAMBALLE-ARMOR ET JUGON-LES-LACS : DES AIDES A L'AMELIORATION DE L'HABITAT**

**Dans le cadre de sa politique menée en faveur de l'habitat, Lamballe Terre & Mer relance une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et Renouvellement Urbain (OPAH-RU) jusqu'en 2029, en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'habitat (Anah), les Villes de Jugon-les-Lacs et de Lamballe-Armor.**

#### **L'OPAH-RU**

L'OPAH-RU permet aux propriétaires (occupant ou bailleur) de logements, dans des périmètres définis en centralité de Lamballe-Armor et dans le bourg de Dolo, à Jugon-les-Lacs, de bénéficier d'aides bonifiées pour la rénovation de leur bien.

Depuis septembre 2024, dans ces secteurs, les propriétaires peuvent ainsi être soutenus techniquement, administrativement et/ou financièrement dans leur projet de rénovation, selon certaines conditions de ressources.

Les travaux peuvent porter sur :

- La rénovation énergétique (isolation, chauffage...),
- La réhabilitation des façades,
- L'adaptation des logements à la perte d'autonomie de leurs habitants.

Afin d'accompagner les usagers dans leurs démarches, Lamballe Terre & Mer et l'Anah ont missionné SoliHa (Solidaires pour l'Habitat).

#### **> Une aide technique**

Pour mieux cibler les travaux à effectuer, les propriétaires peuvent bénéficier de visites à domicile et de conseils pour la rénovation de leur logement par un technicien ou un ergothérapeute.

#### **> Une aide administrative**

Afin d'effectuer un choix judicieux dans l'offre des aides à l'habitat existantes, les propriétaires peuvent être informés sur les subventions et dispositifs fiscaux mobilisables et accompagnés, gratuitement, dans le montage de leurs dossiers de subventions.

#### **> Une aide financière**

Des aides complémentaires de Lamballe Terre & Mer, Lamballe-Armor et l'Anah sont également proposées. La sortie des logements dit « passoires énergétiques » et la remise sur le marché de logements vacants peuvent être subventionnés.

La rénovation des façades, dans un périmètre resserré du centre ancien de Lamballe-Armor, est également soutenue par la ville, sous certaines conditions.

**A travers cette opération, Lamballe Terre & Mer, l'Anah et les communes de Lamballe-Armor et Jugon-les-Lacs portent les objectifs suivants : améliorer le confort des logements, valoriser le patrimoine architectural local, favoriser la transition énergétique, lutter contre la vacance, renforcer l'attractivité des centres-villes.**

*Pour plus d'information :*

*SoliHa*

*02 96 62 87 34*

*contact22@soliha.fr*

*Rencontre sur rendez-vous*

*Jugon-les-Lacs*

*1 vendredi par moi de 9h30 à 12h*

*Mairie de Jugon-les-Lacs, 23 rue de Penthièvre*

*+ Réunion publique : vendredi 14 février, 18h30, Salle polyvalente de Dolo - Jugon-les-Lacs (pour les habitants de Jugon-Les-Lacs)*

*Lamballe-Armor*

*2 lundis par mois de 14h à 17h*

*Espace Lamballe Terre & Mer*

*Bâtiment Saint-Martin*

*41 rue Saint-Martin*

*Pour tout renseignement sur les aides à l'habitat sur le reste du territoire de Lamballe Terre & Mer, il est possible de joindre la plateforme Bonjour Habitat de Lamballe Terre & Mer au 02 96 32 96 66 ou par mail : [habitat@lamballe-terre-mer.bzh](mailto:habitat@lamballe-terre-mer.bzh).*

----

*Point presse du lundi 27 janvier, 14h30, Espace Lamballe Terre & Mer*

*en présence de :*

- *Jean-Luc Gouyette, Vice-président en charge de l'habitat et du logement durable,*
- *Thierry Royer, Adjoint au Maire de Lamballe-Armor en charge de l'urbanisme, commerce et tourisme,*
- *Jean-Charles Orveillon, Premier adjoint au Maire de Jugon-les-Lacs,*
- *Sylvie Aubaud, responsable service Logement et Habitat durable,*
- *Floria Moreau, Chargée de projet « Petites villes de demain »*
- *Antoine Huet, responsable d'activités copropriétés - renouvellement urbain, Soliha*
- *Anaëlle Toquet-Etesse, chargée d'opérations, Soliha*

---

*Contact presse*

*Florence Baëhl*

*[florence.baehl@lamballe-terre-mer.bzh](mailto:florence.baehl@lamballe-terre-mer.bzh)*

